

Crochet de rechange pour les supports 1011x, 1012x & 1014x

Marron



Numéro d'article: 100466



Crochet de rechange pour les Supports Muraux Hygiéniques Hi-Flex 1011x, Module Crochet Simple 1012x et Module Double Crochet 1014x.

Informations Générales

Couleur	Marron
Matériau	Polyamide
Pays d'origine Code ISO	DK
Pays d'origine	Danemark

Dimensions du Produit

Longueur/Profondeur	76 mm
Largeur	46 mm
Hauteur	51 mm
Poids net	0,001 kg

Détails d'Emballage et d'Expédition

Quantité par Carton	50 Pcs.
Quantité par Palette (80 x 120 x 180 cm)	8000 Pcs.
Quantité par couche (Palette)	800 Pcs.
Colis Longueur/Profondeur	293 mm
Colis Largeur	190 mm
Colis Hauteur	175 mm
Emballage plastique (symbole de recyclage « 4 ») – LDPE par pièce	0,0048 kg
Emballage en carton (symbole de recyclage « 20 » PAP) par pièce	0,0024 kg
Total Tare Weight	0,0072 kg
Poids brut	0,01 kg
Mètre cube	0,000178 M3
Code GTIN-13	5705022036505
Code GTIN-14	15705028036490
Code de marchandise	39241000

Détails de Conformité et de Normes

Numéro d'article: 100466

Conforme au 1935/2004 (CE) sur les matériaux agréés contact alimentaire ¹	Non
Fabriqué selon le Règlement EU 2023/2006/EC relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication.	Oui
Matériau agréé FDA (CFR 21) ¹	Oui
Conforme à la Réglementation UK 2019 No. 704 sur les matériaux aptes au contact alimentaire	Oui
Satisfait à la réglementation REACH (CE) n° 1907/2006	Oui
Complies with California Proposition 65	Oui
Conformité Halal et Casher	Oui
PFAS ajoutés intentionnellement	Non

Limites d'Utilisation

Température max. d'utilisation (pour contact non-alimentaire)	80 °C
---	-------

Détails de Durabilité

Symbole de recyclage "7", Autres Plastiques	Oui
---	-----

Avant utilisation, les nouveaux équipements doivent être nettoyés, désinfectés et stérilisés et toutes les étiquettes doivent être retirées, conformément à l'usage prévu, en distinguant par exemple les zones de production alimentaire à risque élevé des zones à risque faible, les zones hospitalières générales des unités de soins intensifs, etc.

1. Voir la déclaration de conformité pour de plus amples détails concernant le contact alimentaire